



Doc. 16005

10 juin 2024

Partis politiques et démocratie

Proposition de résolution

déposée par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les partis politiques sont indispensables à la démocratie représentative, car ils légitiment les systèmes politiques par une représentation diversifiée, facilitent la formation d'un gouvernement, encouragent la participation politique, mobilisent les électrices et les électeurs et contribuent à promouvoir les valeurs démocratiques. Sans partis politiques efficaces et réactifs, la démocratie est menacée par la paralysie, la polarisation, l'apathie, la méfiance et l'extrémisme.

L'Assemblée parlementaire devrait évaluer le fonctionnement des partis politiques dans les États membres du Conseil de l'Europe, en se concentrant sur les aspects suivants:

- la démocratie interne des partis: examiner la question de la responsabilité et les processus décisionnels au sein des partis, et l'influence des membres sur les choix des dirigeant-e-s et sur les décisions stratégiques;
- la sensibilisation et l'engagement des membres du parti;
- l'inclusivité et la représentativité: évaluer dans quelle mesure des groupes divers et sous-représentés figurent dans la composition des partis, et recenser des stratégies destinées à faire participer les jeunes;
- les interactions entre les partis et les organisations de la société civile;
- le règlement des conflits: évaluer les approches des partis en matière de négociation et de recherche de consensus;
- le financement politique: étudier sa transparence, ses sources et ses implications, y compris pour les campagnes et la publicité politique;
- l'influence des médias et l'exactitude des informations: examiner le rôle des médias et des réseaux sociaux dans le fonctionnement interne des partis, et les mesures d'éducation prises par les partis pour faire face aux problèmes de la désinformation et de la mésinformation;
- l'adaptation technologique et la cybersécurité: étudier comment les partis utilisent les nouvelles technologies pour faire campagne et pour mobiliser les électrices et les électeurs, et comment ils garantissent la cybersécurité;
- la différence entre le rôle des partis au pouvoir et le rôle des partis d'opposition, et les relations des partis avec les structures gouvernementales;
- la promotion de la culture démocratique: évaluer le rôle des partis dans la promotion des valeurs démocratiques et l'éducation à ces valeurs;



- la mondialisation et les questions internationales: étudier comment les partis sont touchés par les nouveaux défis mondiaux et y font face.

Cette évaluation devrait prendre en compte les contextes historiques pertinents, tenter de déterminer pourquoi les partis comptent de moins en moins de membres et analyser les bonnes pratiques. Elle devrait aussi proposer aux partis des moyens de se moderniser et de mobiliser les citoyennes et citoyens.

La résolution à laquelle elle aboutira devrait viser à améliorer la réactivité et la responsabilisation des partis, et la confiance à leur égard, ce qui permettra de renforcer nos systèmes démocratiques.